



MAUX DE P.A.S

ON VOUS L'AVAIT BIEN DIT !



3 SEPTEMBRE 2018

Par quel cheminement une réforme présentée comme d'une ébouriffante modernité a-t-elle pu amener les politiques à se gratter la tête et à se poser des questions sur les conséquences potentielles de cette réforme de la collecte de l'impôt à seulement 4 mois de l'échéance ?

Ainsi, une réforme dite indispensable, moderne, et soi-disant souhaitée par les français se trouve aujourd'hui au centre d'une polémique politique où chacun y va de son petit couplet.

Du coup, pas un jour ne passe sans que les médias n'en fassent état et, les mêmes causes produisant les mêmes effets, les contribuables se mettent à douter aussi. Afin de se rassurer, certains se précipitent vers les guichets des Finances Publiques ou multiplient les appels téléphoniques pour obtenir des réponses techniques.

TOUTES CHOSES SONT DITES DÉJÀ ; MAIS COMME PERSONNE N'ÉCOUTE IL FAUT SANS CESSER RECOMMENCER¹

Pour mémoire, les arguments développés aujourd'hui ont tous été mis en avant par **F.O.-DGFIP** et à l'époque balayés d'un revers de main. Il fallait absolument faire comme les autres et peu importe à quel prix.

Voilà ce que nous écrivions en 2016 au moment de la décision politique : « Bien qu'il soit dit par les ministres que le seul interlocuteur du contribuable reste la DGFIP, il n'en demeure pas moins que les relations au sein de l'entreprise en seront profondément modifiées. .../... Cette réforme ne s'imposait pas et nous dirions même que, compte tenu du niveau actuel d'automatisation du recouvrement de l'impôt, elle n'a pas de sens. La vraie simplification pourrait être de rendre la mensualisation de l'impôt obligatoire »

Le Conseil des prélèvements obligatoires dans un rapport de février 2012 écrivait également : « Enfin, le passage à la retenue à la source a des conséquences sociologiques et psychologiques .../...s'agissant notamment du risque d'altération des relations de travail dans l'entreprise ou de la dégradation du consentement à l'impôt. Au final.../...le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu a donc perdu une grande partie de son intérêt. ».

Et, aujourd'hui, alors même qu'ils étaient depuis au moins 2012 en possession de tous les éléments de réflexion, les politiques découvriraient les raisons de douter de l'intérêt de cette réforme. De qui se moque-t-on ? Vraisemblablement à la fois des contribuables à qui l'on a vendu une simplification qui ne sera pas forcément au rendez-vous et des agents de la DGFIP qui ont travaillé sur le projet et que le politique tenterait de rendre responsables de questionnements techniques paraît-il non résolus.

DES INTERROGATIONS POLITIQUES DONT LES AGENTS DE LA DGFIP NE SONT NULLEMENT RESPONSABLES

F.O.-DGFIP a toujours été opposée à cette réforme que nous avons qualifiée en son temps de « réforme pour rien ». Pour autant, dès lorsque la décision politique a été prise, nous avons clairement revendiqué des moyens et considéré qu'en réussissant la mise en œuvre constituait un véritable enjeu pour la DGFIP.

De la même manière que le report de l'année dernière reposait sur la volonté gouvernementale de rendre visible l'allègement des cotisations sociales sur la feuille de paye, les attermoissements d'aujourd'hui reposent sur la crainte d'un déport vers la revendication salariale. Le comble dans cette affaire est que selon la parole officielle du Directeur général des Finances Publiques lui-même, les services de la DGFIP sont prêts à la mise en œuvre alors que le gouvernement indique attendre d'ultimes précisions techniques pour prendre la décision d'un nouveau report, d'un abandon ou de continuer selon le calendrier prévu .

Pour **F.O.-DGFIP**, il s'agit d'une décision politique n'ayant rien à voir avec la technique et c'est au politique de l'assumer sans s'abriter derrière les supposées carences de l'administration. Les agents de la DGFIP ne sont en rien responsables et il leur suffira bien, si d'aventure la décision d'abandon était prise d'avoir travaillé pour rien pour une réforme pour rien. Mais sans doute qu'en remerciement de leur investissement et de leur loyauté, ils devront une nouvelle fois absorber 97% des suppressions d'emplois dans la Fonction Publique d'État.

¹ André GIDE Traité du Narcisse

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

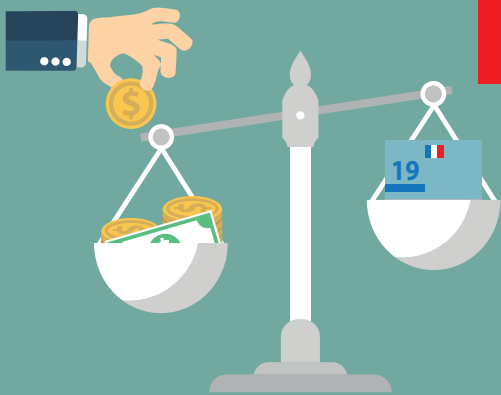


C'EST PEUT-ÊTRE
POUR 2019 ...
... OU PAS



UNE
SIMPLIFICATION
UN PEU
TROP
COMPLIQUÉE

FO
DGFIP



ÇA REND
L'IMPÔT PLUS
INDOLORE MAIS
PAS PLUS JUSTE



POUR L'INSTANT
C'EST LA VIE
DES AGENTS
QUI S'ADAPTE

UNE RÉFORME POUR RIEN !